

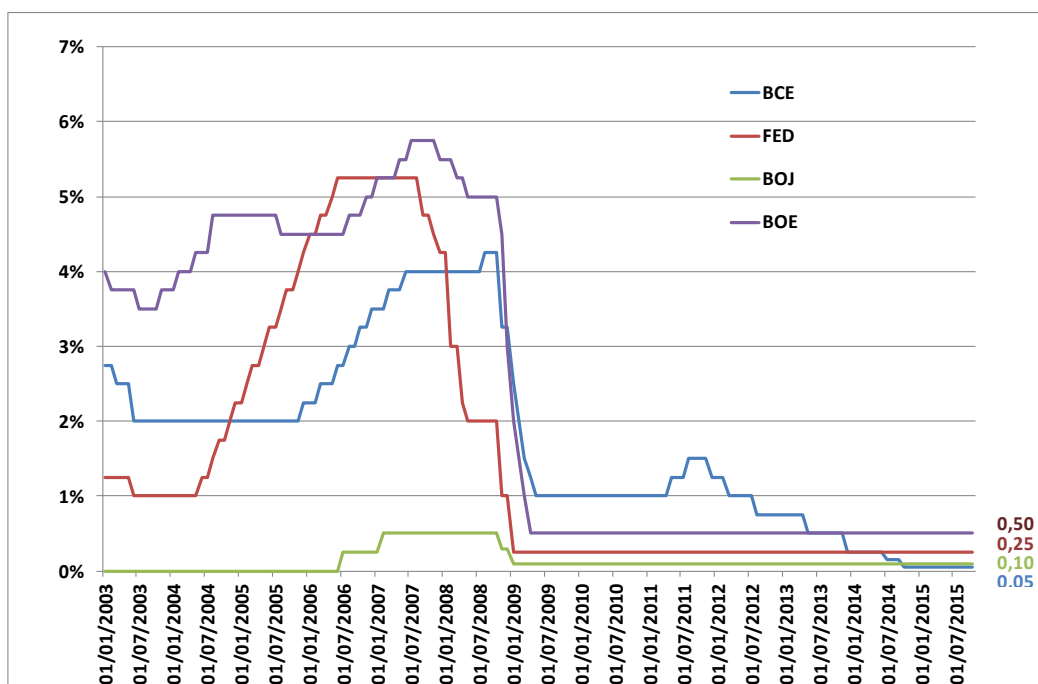


## 1 - Actualité nationale et internationale

### BCE : Taux inchangés et mesures non conventionnelles

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 22 octobre 2015, a décidé de laisser inchangés ses taux d'intérêt directeurs. En ce qui concerne les mesures de politique monétaire non conventionnelles, les achats d'actifs se poursuivent sans difficultés et ont toujours une incidence favorable sur le coût et la disponibilité du crédit pour les entreprises et les ménages. Par ailleurs, le Conseil a suivi attentivement les informations disponibles depuis sa réunion de début septembre : « Alors que la demande intérieure dans la zone euro demeure soutenue, les préoccupations concernant les perspectives de croissance sur les marchés émergents et les répercussions éventuelles, pour l'économie, des évolutions observées sur les marchés financiers et des matières premières continuent d'indiquer des risques à la baisse pour les perspectives de croissance et d'inflation. En particulier, la vigueur et la persistance des facteurs qui ralentissent actuellement le retour de l'inflation à des niveaux inférieurs à, mais proches de 2 % à moyen terme requièrent une analyse approfondie. Dans ce contexte, le degré de l'orientation accommodante de la politique monétaire devra faire l'objet d'un réexamen lors de notre réunion de politique monétaire qui aura lieu en décembre, lorsque les nouvelles projections macroéconomiques des services de l'Eurosystème seront disponibles. Le Conseil des gouverneurs est disposé à agir et est en mesure de le faire en utilisant, le cas échéant, tous les instruments à sa disposition dans le cadre de son mandat afin de maintenir une orientation accommodante appropriée. En particulier, il rappelle que le programme d'achats d'actifs est suffisamment souple, sa dimension, sa composition et sa durée pouvant être modifiées. Dans le même temps, nous continuerons à mettre pleinement en œuvre les achats mensuels d'actifs à hauteur de 60 milliards d'euros. Ces achats devraient être effectués jusque fin septembre 2016, ou au-delà si nécessaire, et en tout cas jusqu'à ce que nous observions un ajustement durable de l'évolution de l'inflation conforme à notre objectif de taux inférieurs à, mais proches de 2 % à moyen terme. »

Taux directeur des principales banques centrales



## Chômage

### France : augmentation du chômage

Fin août 2015, en France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité s'établit à 3 571 600. Il augmente de 0,6 % sur un mois (soit +20 000 personnes) et de 4,6 % sur un an.

### Europe : taux de chômage en baisse sur un an

Dans la zone euro (ZE19), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 11,0 % en août 2015, stable par rapport à juillet 2015 mais en baisse par rapport au taux de 11,5 % d'août 2014. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 9,5 % en août 2015, stable par rapport à juillet 2015 mais en baisse par rapport au taux de 10,1 % d'août 2014. Eurostat estime qu'en août 2015, 23,022 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 17,603 millions dans la zone euro. Par rapport à juillet 2015, le nombre de chômeurs a diminué de 33 000 dans l'UE28 et de 1 000 dans la zone euro. Comparé à août 2014, le chômage a baissé de 1,490 million de personnes dans l'UE28 et de 892 000 dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles en août 2015 ont été enregistrés en Allemagne (4,5 %), en République tchèque (5,0 %) ainsi qu'à Malte (5,1 %), et les plus élevés en Grèce (25,2 % en juin 2015) et en Espagne (22,2 %).

## Inflation

### France : repli de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC)

En septembre 2015, l'indice des prix à la consommation se replie (-0,4 % après +0,3 % en août). Corrigé des variations saisonnières, il baisse légèrement (-0,1 %) pour le deuxième mois consécutif. Sur un an, il est stable, comme en août.

### Inflation en baisse dans la zone euro en août

Le taux d'inflation annuel de la zone euro est estimé à -0,1 % en septembre 2015, en baisse par rapport au mois d'août où il était de 0,1 %, selon une estimation rapide publiée par Eurostat. S'agissant des principales composantes de l'inflation de la zone euro, l'alimentation, l'alcool et le tabac devraient connaître le taux annuel le plus élevé en septembre (1,4 %, comparé à 1,3 % en août), suivis des services (1,3 %, comparé à 1,2 % en août), des biens industriels non énergétiques (0,3 %, comparé à 0,4 % en août) et de l'énergie (-8,9 %, comparé à -7,2 % en août).

## OCDE

### Réformer les règles fiscales internationales pour endiguer l'évasion fiscale des entreprises multinationales

« La mondialisation a ouvert aux entreprises multinationales des possibilités de réduire considérablement leur charge fiscale, en recourant à des dispositifs permettant soit de faire disparaître des bénéfices, soit de les transférer artificiellement vers des zones à fiscalité faible ou nulle. C'est ce phénomène que désigne l'expression « érosion de la base d'imposition et transfert de bénéfices (BEPS) » [...] Les pertes de recettes imputables au phénomène de BEPS sont estimées entre 100 et 240 milliards de dollars US par an, soit entre 4 % et 10 % des recettes de l'impôt sur le bénéfice des sociétés à l'échelle mondiale. » Ce rapport, qui préconise la réalisation de 15 actions pour endiguer le phénomène, sera examiné par les chefs d'état lors du sommet des ministres des finances du G20. <http://www.oecd.org/fr/fiscalite/beps-rapports-finaux-2015.htm>

## Chine

### Ralentissement de l'économie

Le ralentissement de l'économie chinoise se confirme au troisième trimestre. Le PIB est descendu à 6,9 %, son plus bas en vigueur depuis 2009. Ces résultats ont soulevé des interrogations sur la fiabilité des statistiques officielles de la part des investisseurs internationaux qui estiment la croissance réelle du pays à environ 5 %. La production industrielle a baissé pour atteindre 5,7 % en septembre contre 6,1 % en août et la consommation nationale d'électricité a diminué de 0,2 % en août sur un an. Les importations ont chuté de 20 % en septembre tandis que les exportations reculaient de 3,7 %. Par ailleurs, les réserves de change ont chuté de 12,5 % sur un peu plus d'une année et sont estimées à 3 500 milliards de dollars. Cette décélération devrait amener le gouvernement à annoncer de nouvelles mesures pour relancer l'activité.

## Actualité législative

LOI n° 2015-1268 du 14 octobre 2015 d'actualisation du droit des outre-mer (1) :

<http://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2015/10/14/OMEX1505701L/jo>